La Gazette en Yvelines

N°155
Mercredi 9 janvier 2019
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

En zone urbaine, les habitants ne sont pas pressés d'y déposer leurs revendications. Dans les zones plus rurales, les registres ont suscité un certain engouement.




# Cahiers de doléances Boudés en ville, adoptés en campagne

Dossier - P. 2

Actualités p.7

VALLEE DE SEINE



**GPSEO : budget contraint, manque d'effectifs… et d'attractivité ?**

Actualités p.4

MORAINVILLIERS



**L'accrobranche ouvre en avril au cœur de la forêt des Grands bois**

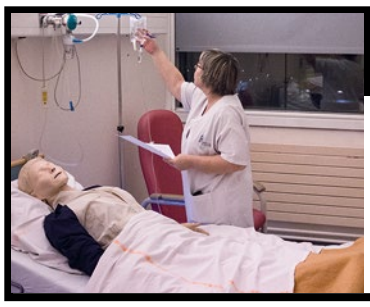

Actualités p.6

MANTES-LA-JOLIE

**Infections, l'hôpital se met en scène**



Actualités p.8

EPONE

**Le nouveau centre-ville présenté**



Actualités p.9

BUCHELAY

**Un « macro-lot » où deux projets s'affrontent**

P. 4 VALLEE DE SEINE La montée en débit ne se fait pas sans mal

P. 4 POISSY Gilets jaunes : des bougies en hommage aux victimes

P. 8 POISSY Un nouveau centre de formation à deux pas de la gare

P. 9 ECQUEVILLY A13 : une pétition pour sécuriser la voie d'accès

P. 10 MAGNANVILLE Prospectus douteux dans les boîtes aux lettres

P.10 BOXE L'enfant de Mantes cherche la lumière à l'étranger

P. 12 AUBERGENVILLE En janvier, la ville ne s'ennuie pas

*Toute l'équipe de La Gazette en Yvelines vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2019 !*

# VALLEE DE SEINE Les villes boudent les cahiers de doléances, les villages se mobilisent

**Ils s'inscrivent dans le cadre de la concertation annoncée par le président Emmanuel Macron, confronté au mouvement des gilets jaunes. Dans les centres urbains et périurbains, les habitants ne se sont pas pressés au sein des mairies pour y déposer leurs revendications, alors que dans les zones plus reculées les registres ont suscité un certain engouement.**

Les cahiers de doléances mis en place au sein des différentes mairies depuis le début du mois de décembre, suite au mouvement des gilets jaunes, ont-ils rencontré un franc succès en vallée de Seine ? Si dans les zones rurales, à l'instar du village de Méricourt, les habitants se sont mobilisés pour exprimer leurs souhaits, dans les communes urbaines et périurbaines dans lesquelles s'est rendue *La Gazette,* les registres laissés à disposition du public n'ont pas suscité un grand enthousiasme. Les revendications exprimées dans ces cahiers portent tant sur les revendication exprimées par le mouvement des gilets jaunes, que sur des désaccords plus locaux.

Dans la commune de Gargenville, un cahier à spirales a pris place sur le comptoir de l'accueil de la mairie, à quelques mètres du sapin de Noël. Il porte la mention : « *A l'attention des pouvoirs publics.* » Depuis le début du mois de décembre, les habitants de cette commune de 7 000 habitants environ peuvent y coucher leurs vœux dans un registre qui sera ensuite porté par l'Association des maires d'Île-de-France (Amif) au gouvernement. La démarche s'inscrit dans le cadre de la concertation nationale évoquée par le président Emmanuel Macron lors de son intervention télévisée du 10 décembre.

## Quatre doléances à Conflans-Sainte-Honorine…

En cinq semaines, le cahier a recueilli seulement une quinzaine de témoignages de personnes venues exprimer leur colère. « *On est un peu déçu,* admet le premier magistrat de la commune périurbaine, Jean Lemaire (UDI). *J'ai observé beaucoup de voitures avec des gilets jaunes au plus fort de la mobilisation, je pensais que les gens allaient se déplacer en mairie.* » Le maire émet l'hypothèse que la mairie n'est pas forcément le lieu idoine pour ce type d'opération. « *Nos administrés ont peut-être peur d'être reconnus en se déplaçant en mairie qui est un espace public* », note Jean Lemaire.

Dans les cahiers consultés, certains n'hésitent pas à laisser leur nom… et même leurs coordonnées téléphoniques en bas de page. « *Je n'ai pas peur de signer de mon nom,* fait savoir une Gargenvilloise qui avance des revendications embrassant celles des gilets jaunes. *Je souhaite le rétablissement de l'ISF, la baisse des taxes, le retrait de la CSG sur les pensions de retraite, l'augmentation du Smic […]* », dit-elle dans son message écrit le lundi 10 décembre, quelques heures avant la prise de parole du chef de l'Etat sur ces différents sujets.

À l'entrée de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, une habitante de la commune est venue prendre quelques renseignements sur les modalités d'une future participation aux cahiers de doléances. Elle hésite pourtant encore à laisser un commentaire : « *Je ne sais pas ce que je dois écrire ou pas* », dit-elle. La Conflanaise promet de revenir très vite pour laisser une trace écrite de son mécontentement.

Le cahier de doléances est pour elle une façon de s'adresser directement au maire Laurent Brosse (DVD). « *J'ai l'impression qu'il y a un dialogue de sourd entre la municipalité et les administrés* », confie la quinquagénaire, le pas pressé à la sortie de la mairie le jeudi 3 janvier. Celle qui habite la ville depuis maintenant 15 ans fait notamment référence à la rénovation du quartier Paul Brard (voir *La Gazette* du 6 juin 2018), source d'hostilité envers la mairie.

« *Il n'y a pas eu de concertation avec les locataires et les riverains qui ont été mis devant le fait accompli* », poursuit-elle de ce sujet de discorde très local, déjà source d'un autre commentaire dans le cahier présent en mairie. Une doléance qu'elle devrait retranscrire très rapidement au sein d'un cahier qui porte l'inscription « *Débat national* » et sur lequel figurent quatre commentaires depuis le mardi 11 décembre, dans cette ville de 35 000 habitants.

## « Diminuer le nombre de sénateurs et de députés »

À quelques kilomètres de là, à Vaux-sur-Seine, le registre intitulé « *Gilets jaunes* » compile six recommandations depuis le 17 décembre. Le premier message qu'il contient est celui d'une Vauxoise se définissant comme « *une citoyenne ordinaire qui s'exprime lors des élections* ». Elle fait part de ses idées sur une réorganisation des institutions et de la classe politique : « *Il faut diminuer le nombre de sénateurs et de députés, revisiter l'ensemble des avantages des anciens présidents de la République, ministres, députés* », propose dans un texte dactylographié cette cadre retraitée mais « *non gilet jaune* », précise-t-elle.

A Poissy, la mairie a fait les choses en grand. Deux livres d'or en cuir noir reliés avec la mention « *Nos idées pour la France* » sont à disposition du public depuis quelques semaines. Jusqu'à présent, une vingtaine de Pisciacais ont répondu au cahier de doléances de la municipalité dirigée par Karl Olive (LR), qui a rencontré Emmanuel Macron au sujet des gilets jaunes en décembre. « *Je souhaite plus de justice sociale, le fait de vivre de son travail dignement ainsi que la prise en compte de la voix du peuple par le Référendum d'initiative citoyenne (RIC)* », écrit de sa main un résident.

Depuis le 2 janvier, la municipalité de Mantes-la-Jolie a opté pour une autre organisation afin de sonder ses administrés. Ils sont invités à exprimer leurs doléances en remplissant une fiche avant de la déposer dans une urne prévue à cet effet à l'hôtel de ville, et dans les mairies de quartier au Val Fourré et à Gassicourt. Les Mantais ont aussi la possibilité de publier un message sur le site internet de la municipalité. Vendredi, « *une dizaine de témoignages avaient été recueillis sur les différents supports* », communique la Ville.

Au sein du hall de l'hôtel de ville de Limay, des permanences ont été mises en place tous les matins depuis le 24 décembre et jusqu'au 31 janvier avec des élus. « *Les cahiers de doléances, c'est un moment privilégié pour que les citoyens expriment leurs avis* », note le maire Eric Roulot (PCF).



LA GAZETTE EN YVELINES

**A Mantes-la-Jolie, les habitants sont invités à exprimer leurs doléances en remplissant une fiche avant de la déposer dans une urne prévue à cet effet.**

Loin du flop des cahiers de doléances en milieu urbain, ceux de certaines communes rurales ont mobilisé les habitants. Au début du mois de décembre, l'Association des maires ruraux des Yvelines, présidée par le maire de Méricourt Philippe Geslan (SE), a organisé une opération « *mairie ouverte* », notamment à Méricourt et Perdreauville, petits villages progressivement vidés de services publics, de transports et de commerces de proximité.

Une soixantaine de Méricourtois, soit environ 15 % de la population de ce village de 400 habitants, sont venus déposer leurs revendications. « *C'est énorme, on a eu beaucoup de monde en mairie* », se félicite Philippe Geslan, à l'origine de l'initiative nationale pour les maires ruraux de France. « *Je me suis rendu compte qu'au sein du village, il y avait des sympathisants des gilets jaunes qui n'allaient pas forcément manifester, c'était l'occasion de leur donner la parole,* souligne l'élu. *Les colères qui sont gardées ne sont pas bonnes, il faut les exprimer.* »

Un résident de Méricourt témoigne de sa souffrance quotidienne dans un message recueilli en mairie le 6 décembre, jour de l'ouverture du registre. « *A 55 ans, je touche 945 euros par mois et je verse 700 euros pour ma mère atteinte de la maladie d'Alzheimer,* peste-t-il. *Mon fils âgé de 28 ans vit chez moi. Sans voiture, nous ne pouvons pas avoir accès aux manifestations culturelles et nous avons des difficultés pour faire nos courses. Et pourtant nous payons nos impôts comme tout le monde.* »

Au sein du village de Perdreauville, les habitants ont la possibilité de déposer leurs doléances sur un cahier, mais aussi sur le site internet de la commune. « *Je n'ai pas forcément beaucoup de gens qui viennent spontanément écrire quelque chose mais beaucoup m'en parlent,* confie le maire Pascal Poyer (SE). *En tant que premier magistrat de la commune, on joue un peu le rôle d'éponge.* » Le cahier de doléances devrait rester en mairie encore quelque temps, « *au moins jusqu'au début du grand débat national* », indique l'édile.

## A Méricourt, les habitants se mobilisent

Les premiers cahiers de doléances de Méricourt, Perdreauville, Porcheville et Buchelay ont été remis au député Bruno Millienne (Modem) le vendredi 14 décembre. « *Les habitants des villages qui ne sont pas gilets jaunes ont profité des cahiers de doléances pour faire part de leur souffrance, on n'imaginait pas qu'elle était si profonde,* analyse le député de la septième circonscription des Yvelines. *Donc tout cela, il va falloir y répondre, il y a quelques choses à reconstruire.* »

De son côté, Philippe Geslan reste optimiste sur l'impact que pourraient avoir les cahiers de doléances sur les futures décisions du gouvernement. « *On espère que ces cahiers de doléances vont faire bouger les choses. Il y a un sentiment d'abandon dans les communes rurales qui n'est pas nouveau,* conclut le président de l'Association des maires ruraux des Yvelines. *Je pense que cela va évoluer car il y a une prise de conscience au niveau de l'État.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

**A Méricourt, une soixantaine d'habitants, soit environ 15 % de la population de ce village de 400 habitants, sont venus déposer leurs revendications.**

MANTES-BUCHELAY
centre commercial
AUSHOPPING

# Ouverture exceptionnelle dimanche 13 janvier 2019

## GALERIE : DE 10h à 19h

## AUCHAN : DE 9h à 20h




Votre magasin Auchan est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h30 et le dimanche de 9h00 à 12h30

Auchan
Magasins / Drive / Internet / Mobile

**HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY**
A 13 - sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
**Tél. 01 30 98 22 22**
Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

# VALLEE DE SEINE Internet : la montée en débit ne se fait pas sans mal

**Certains foyers de Saint-Martin-la-Garenne ont été privés d'internet pendant plusieurs semaines, et Guernes s'inquiète. Selon Orange et le Département, un changement de box peut être nécessaire.**




ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

**La Montée en débit (Med), mise en place dans 45 communes yvelinoises par le Département, vise à permettre une amélioration rapide des débits en rapprochant les centraux ADSL des clients.**

Depuis le 18 décembre dernier, le village de Saint-Martin-la-Garenne connaît bien des soucis avec son réseau internet. En cause : la Montée en débit (Med), mise en place dans 45 communes yvelinoises par le Département afin de permettre une amélioration rapide des débits en rapprochant les centraux ADSL des clients (mais le déploiement de la fibre optique y est reporté aux années 2020, Ndlr).

Dans sa dernière newsletter, la municipalité de Guernes informe ses administrés de perturbations possibles. « *Orange effectuera la fameuse montée en débit tant attendue du 9 au 28 janvier,* indique la mairie. *Ce dernier jour sera marqué par une coupure totale de la téléphonie filaire, donc plus de fixe ni de connexion internet durant cette journée.* »

La semaine précédente, la newsletter faisait état de « *fortes perturbations* » intervenues lors du déploiement à Saint-Martin-la-Garenne. En effet, ils n'ont pas été informés qu'en plus des coupures d'accès à internet possibles sur une durée de 24 à 48 h, liées aux raccordements par l'opérateur Orange, ils pouvaient également rencontrer des dysfonctionnements avec leur propre matériel, pas forcément compatible en fonction de l'ancienneté de la box.

« *Certains habitants ont dû changer leur box internet qui n'était pas adaptée au très haut débit,* confie le maire de la commune Stéphan Champagne (SE). *Quelques foyers sont toujours privés d'internet même si les choses rentrent dans l'ordre progressivement.* » Pourtant, du côté d'Yvelines Numériques, le syndicat mixte du Département qui s'occupe du déploiement de la montée en débit dans les communes, on assure qu'une communication a été engagée sur ce sujet avec les municipalités concernées.

« *On a informé les mairies qu'elles devaient dire à leurs administrés d'appeler leur fournisseur d'accès à internet (FAI) pour savoir si, en fonction de leur abonnement, ils pouvaient recevoir le très haut débit,* fait savoir Julie Lasne, en charge des relations extérieures à Yvelines Numériques. *A Saint-Martin-la-Garenne, l'opération a eu lieu au moment des fêtes, il y a eu certainement un problème de communication...* »

Les habitants des prochaines communes à être concernés par la montée en débit sont donc invités à se rapprocher dès maintenant de leur opérateur. « *Il faut que les usagers appellent leur service client pour s'équiper d'un décodeur qui absorbe des flux plus importants,* indique Régis Philippon, directeur des relations aux collectivités locales d'Orange dans les Yvelines. *Après, ce n'est pas une obligation, tout dépend de l'ancienneté de votre matériel...* »

# POISSY Gilets jaunes : des bougies pour rendre hommage aux victimes du mouvement

**Des gilets jaunes de la vallée de Seine se sont réunis ce jeudi 3 janvier sur la place de l'hôtel de ville pour rendre hommage aux victimes des manifestations.**



LA GAZETTE EN YVELINES

**Les manifestants ont dessiné les lettres G et J de gilets jaunes, ainsi qu'une croix, pour rendre hommage aux victimes des manifestations.**

Ils étaient une vingtaine à se rassembler sous le kiosque situé face à l'hôtel de ville. Les Minions, comme ils aiment s'appeler entre eux, répondaient à l'appel national lancé par Eric Drouet, l'un des initiateurs du mouvement, afin de rendre hommage aux victimes des manifestations. Sur les coups de 20 h, ils ont allumé plusieurs dizaines de bougies, puis procédé à une minute de silence avant d'entonner *la Marseillaise.*

« *Je suis là pour continuer à soutenir ce mouvement et surtout rendre hommage aux morts et aux blessés,* témoigne Patrick Artis, Aubergenvillois de 62 ans, présent depuis le premier acte du 17 novembre. *On est dans une situation où notre président a perdu la notion de démocratie, toutes les mesures qu'il a données, ce n'est que de la poudre aux yeux.* »

## Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues

Pour cet hommage, ils avaient écrit les lettres G et J et dessiné une croix avec les bougies. Invités à venir sans leur dossard jaune, certains des manifestants ont tout de même tenu à l'enfiler. Leur action s'est déroulée dans le calme, et les forces de l'ordre ne sont pas intervenues.

# MORAINVILLIERS L'accrobranche ouvre en avril au cœur de la forêt des Grands bois

**Indian forest Yvelines promet un décor unique et ultra-naturel avec des activités à sensation pour les grands, mais aussi pour les petits. L'ouverture est prévue courant avril.**



LA GAZETTE EN YVELINES

***« Je veux pleinement jouer la carte de la nature et de la forêt.[...] on se sent en pleine forêt du début à la fin, à tel point qu'on pourrait se croire perdu »,* avance Thomas Abouhachem, le futur gérant.**

Il ne reste plus que quatre mois à patienter. Courant avril, les habitants de la vallée de Seine pourront profiter d'une nouvelle structure d'accrobranche, la troisième du département (deux autres existent dans les bases de loisir de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Moisson, Ndlr). Basés à Morainvilliers, dans la forêt des Grands bois, Indian forest Yvelines et son futur gérant, Thomas Abouhachem, comptent sur un site très naturel pour attirer les adeptes de ce loisir à sensation.

« *Ce qui sera atypique, c'est que les gens équipés de leur baudrier (harnais permettant de s'accrocher aux câbles, Ndlr) devront marcher en pleine forêt pour accéder aux parcours,* explique Thomas Abouhachem. *Je veux pleinement jouer cette carte de la nature et de la forêt. Le tracé des ateliers est fait de telle façon que, quand on démarre le parcours, on se sent en pleine forêt du début à la fin, à tel point qu'on pourrait se croire perdu.* »

## « On pourrait se croire perdu en pleine forêt »

Le terrain est particulier, car très pentu, ce qui permet de nouvelles possibilités pour un accrobranche. « *Il y a un dévers très important, et on va en jouer. L'avantage, c'est qu'il y aura des sensations de hauteur et le terrain y sera pour beaucoup,* détaille le futur gérant. *Par contre, on va galérer à construire, mais ça c'est une autre histoire...* »

Originaire des Alpes du Sud, Thomas Abouhachem veut faire oublier à ses futurs clients que son parc ne se situe en réalité qu'à 30 km de Paris, en plein cœur de la forêt. « *C'est notamment sur cet aspect qu'Indian forest Yvelines va se démarquer des concurrents qui se trouvent souvent dans des bases de loisir ou dans des environnements périurbains* », poursuit celui qui recherche d'ores et déjà du personnel pour la saison 2019, à partir d'avril (contacter indianforestyvelines@gmail.com si intéressé, Ndlr).

Avec un total de 80 ateliers répartis sur sept parcours, et donc sept degrés de difficultés différents, petits et grands sauront trouver leur lot de satisfaction et de sensations fortes. « *L'autre point fort de ce parc sera les 25 ateliers sans baudriers à deux mètres du sol pour les enfants dès deux ou trois ans* », estime le gérant. Mais les plus grands, amoureux de vitesse, pourront aussi s'amuser avec les sauts de Tarzan (à l'aide d'une corde, il s'agit de sauter vers un filet, Ndlr), les obstacles et surtout les tyroliennes : l'une d'entre elles mesurera plus de 190 m de long.

« *Le clou du parc, ce sera la tyrolienne d'environ 200 mètres. Ça ira à 40 km/h et il y aura une vraie sensation de vitesse,* assure Thomas Abouhachem. *Les gens adorent les tyroliennes, c'est ce qu'il y a de plus fun, et on veut vraiment jouer là-dessus.* » Les travaux ont d'ores et déjà commencé avec la construction du chalet d'accueil et de restauration, de la terrasse, d'équipements, et des parcours enfant sur la parcelle appartenant à la commune.

## Les parcours uniquement sur des chênes en bonne santé

Les parcours dédiés aux adultes, eux, se situeront sur une autre parcelle d'1,2 ha, détenue par le conseil départemental. Pour ces derniers, le gros œuvre débutera au mois de février. Les 80 plateaux, les câbles, les filets, et les balançoires seront fixés uniquement entre de gros chênes en bonne santé. « *Les contrôles phytosanitaires ont été faits, l'arboricole est très serein, il n'a détecté aucun champignon ni de cavité creuse dans les arbres* », conclut le futur patron.

## En bref

YVELINES

### Mantes-en-Yvelines Habitat racheté par Les Résidences Yvelines-Essonne

**L'acte de vente a été signé le 21 décembre dernier et le montant de la transaction s'élève à 32 millions d'euros.**

Depuis le 1er janvier 2019, le bailleur social Mantes-en-Yvelines Habitat a été intégré au sein des Résidences Yvelines-Essonne, également bailleur social. « *Cette réflexion se justifiait par une grande proximité entre nos deux organismes. Nos patrimoines sont implantés dans les mêmes communes et souvent les uns à côté des autres* », détaille dans un communiqué de presse l'ex-Opievoy.

Ce rachat avait été acté le 3 octobre 2017, à l'issue d'un conseil de surveillance. L'acte de vente a été signé le vendredi 21 décembre et le montant de la transaction s'élève à 32 millions d'euros. Les Résidences Yvelines-Essonne reprend ainsi le patrimoine de Mantes-en-Yvelines Habitat soit 2 370 logements situés dans le Mantois.

Deux tiers des collaborateurs de Mantes-en-Yvelines Habitat resteront sur place. « *Tous ont eu une proposition d'affectation aux Résidences Yvelines Essonne, conforme à leur poste occupé ou leurs compétences, avec maintien de leur salaire et de leur ancienneté,* précise le communiqué de presse. *Pour les locataires, rien ne change, leur loyer et leurs interlocuteurs restent les mêmes.* »

## En Image




LA GAZETTE EN YVELINES

### LES MUREAUX Des vœux tournés vers la nature

Pour ses vœux le 5 janvier dernier, l'édile muriautin François Garay (DVG), a choisi de prendre pour thème la nature et de souhaiter une année 2019 « *florissante* » à ses administrés. « *2018 aura été marquée par l'achèvement d'un nouvel espace de nature, le parc Molière* », précise l'édile du choix du thème. Il poursuit, de la réaction des Muriautins : « *Cela commence à bouger, les gens commencent à se réapproprier ces espaces.* » Evoquant le second plan de rénovation urbaine, il ajoute : « *Il va venir poursuivre le travail de transformation et de décloisonnement engagé par le premier.* »

## En bref

### POISSY Village de Noël : « Les records sont battus »

Les animations proposées par la Ville durant la période des fêtes ont visiblement plu. Dans un récent communiqué de presse, la municipalité s'en réjouit : « *Tous les records sont battus!* » Du 22 au 28 décembre, selon le recensement de la mairie, « *35 000 Pisciacais* », ont profité des différentes animations comme la parade de Noël ou encore la piste de luge XXL. « *Nous nous battons chaque année pour proposer le meilleur Village de Noël à nos administrés, tout en maintenant une entrée gratuite* », souligne le maire Karl Olive (LR).

### HOUDAN Un mois offert au centre aquatique

« *Du 2 au 31 janvier, le centre aquatique Hodellia vous aide à vous (re)mettre dans le bain !* » Dans un communiqué de presse, le centre aquatique houdanais précise offrir « *jusqu'à 30 jours* » à un proche « *pour toute souscription d'un abonnement Excellence* ». Ce dernier bénéficiera de 15 jours gratuits pour une « *souscription à un autre abonneemnt annuel ou flex adulte* ». Le centre aquatique Hodellia est notamment composé d'un bassin sportif, d'un espace forme où sont dispensés des cours de fitness, ainsi qu'une salle de cardio-training et un espace bien-être.

nexity une belle vie immobilière

DÉCOUVREZ NOS RÉSIDENCES EN YVELINES

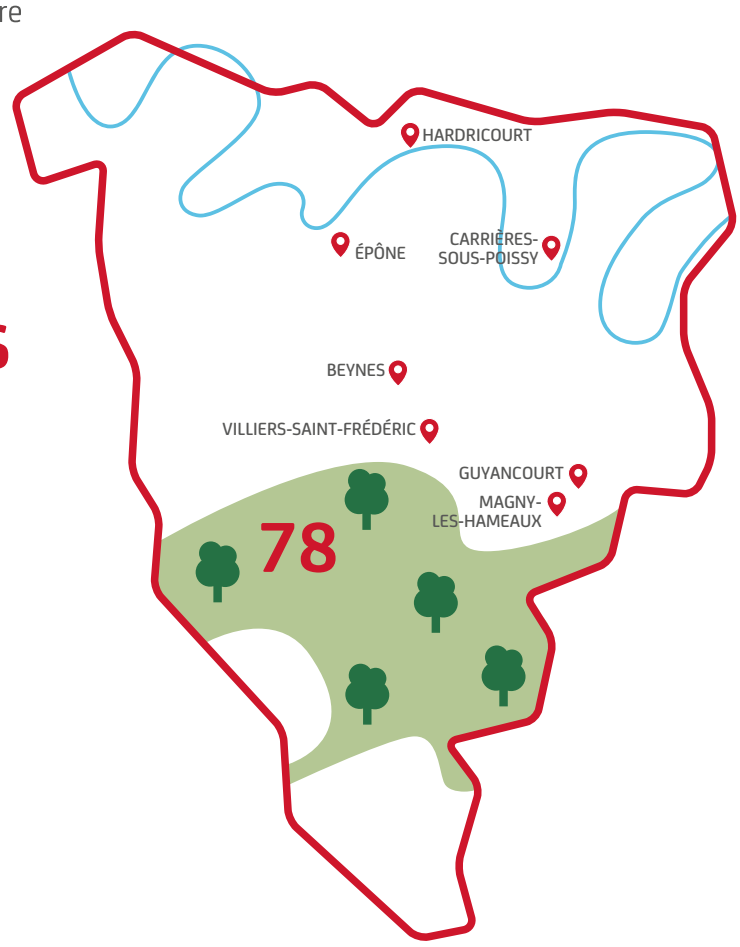




DPS LES INDÉS // Siret 390 295 244 00011 - Domaines Fédéa RCS Nanterre 415 120 955, 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Crédits architectes : Cabinet GERU, Synthèse Architecte, FB Architecture, Studio 135. Crédits illustrateurs : EDDA, Scenelis, Arka Studio, Romain Darmay, Janvier 2018.

nexity.fr

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

# MANTES-LA-JOLIE Contre les infections nosocomiales, l'hôpital se met en scène

**Dans une chambre dédiée, les professionnels devaient repérer les erreurs d'hygiène disposées autour d'un patient fictif. Un jeu de rôle qui visait à sensibiliser et à évaluer de façon ludique.**

Du 27 au 30 novembre, les praticiens de l'hôpital François Quesnay avaient troqué leurs blouses blanches contre un costume de Sherlock Holmes des temps modernes. La chambre aux erreurs d'hygiène était le théâtre de leurs investigations du moment. « *C'est une pièce dans laquelle on a installé un patient fictif avec un scénario établi* », font savoir d'une même voix Brigitte Castelli, infirmière hygiéniste, Marie-Laure Garnier, aide-soignante en neurologie, et Martin Bataille, praticien hygiéniste.

## « Pas forcément les bons réflexes »

« *Les membres du personnel hospitalier devaient entrer dans la chambre et repérer les huit erreurs d'hygiène volontairement disposées autour du malade* », poursuivent les responsables de cette action. Pendant quatre jours, une soixantaine d'agents de l'hôpital, qu'ils soient infirmières, aides-soignants ou médecins, se sont pris au jeu de cet outil de simulation piloté par le Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) du centre hospitalier. L'objectif visait à sensibiliser les professionnels aux risques infectieux, qui selon les services peuvent s'en sentir assez éloignés.

« *Il y a souvent une méconnaissance sur le matériel nécessaire à l'isolement, par exemple, en pédiatrie, il n'y a pas beaucoup de staphylocoques résistants,* expose l'infirmière hygiéniste Brigitte Castelli. *Donc souvent, les praticiens des différents services de l'hôpital ont les connaissances mais pas forcément les bons réflexes. C'était le but de la chambre des erreurs d'hygiène, leur rappeler les règles sur ce type d'isolement.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

**Les patriciens hospitaliers devaient entrer dans la chambre et repérer les huit erreurs d'hygiène volontairement disposées autour du malade.**

« *On ne devrait plus parler de maladies nosocomiales car cela n'évoque rien aux gens, mais plutôt d'infections associées aux soins,* explique de son côté le docteur Martin Bataille. *Il y a des infections pour lesquelles on ne peut rien, mais d'autres peuvent être évitées par des règles d'hygiène simples.* » Une piqûre de rappel s'imposait donc, expliquant la mise en place de cette chambre des erreurs d'hygiène.

Le 30 novembre au soir, ce fut au tour de Laura, cadre de nuit au sein du centre hospitalier, de scruter attentivement le patient et son environnement dans un jeu de rôle qui se voulait le plus proche de la réalité. Le souffrant de 79 ans, qui a pris la forme d'un mannequin, a été mis en chambre d'isolement car atteint du staphylocoque, redoutable bactérie à l'origine de 16 % des germes isolés en France en cas d'infection nosocomiale selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

L'aide-soignante en neurologie Marie-Laure Garnier joue le personnage de l'infirmière tête en l'air, coupable des huit erreurs d'hygiène. Cette dernière interroge Laura : « *Le malade avait une couche de protection. Elle a été jetée dans la poubelle jaune réservée aux risques infectieux. Est-ce normal ?* » Ainsi, ce produit d'hygiène devait prendre place dans la filière des ordures ménagères.

## « Des règles d'hygiène simples »

Une étourderie qui n'est pas sans conséquence pour l'hôpital, non pas sanitaire mais financière, comme le souligne Brigitte Castelli : « *Cela représente un coût important puisque la facture, qui est de 120 euros la tonne pour les déchets ordinaires, s'élève à 1 200 euros la tonne pour ceux à risques infectieux. Il y a un véritable impact financier et environnemental.* »

Bloc-notes en main, Laura poursuit son enquête : « *Il y des erreurs également sur toi ?* », demande-t-elle à sa collègue Marie-Laure Garnier, qui porte en effet un masque de protection inadapté à ce type de pathologie. Après une dizaine de minutes passées dans la pièce, la cadre de nuit a couché sur le papier les huit erreurs qu'elle a répertoriées. S'en suit un court débriefing avec l'infirmière Brigitte Castelli. Au total, Laura est créditée de sept « *bonnes réponses* ».

## « Être un peu plus attentifs »

La jeune femme âgée de 27 ans a notamment signalé la sonde urinaire du patient à même le sol, l'absence de pancarte à l'entrée de la chambre qui indique que le malade est à l'isolement, ou encore une boîte à seringues et à aiguilles trop remplie. « *Tu n'as pas noté le bracelet que porte la soignante* », lui fait remarquer Brigitte Castelli, qui rappelle qu'aucun bijou ne doit apparaître sur les mains et les poignets des soignants, pour permettre une bonne hygiène.

En tout cas, l'exercice a semblé plutôt utile à la formation du personnel hospitalier. « *Je trouve cela très bien,* confie Laura, qui a rejoint l'hôpital mantais en 2013. *Cela nous permet de réfléchir sur nos pratiques et d'être un peu plus attentifs.* » Comme elle, ils sont nombreux au sein de l'établissement à s'être pliés à cet entraînement ludique. Et le résultat global serait plus que satisfaisant, à en croire Brigitte Castelli : « *Il n'y a personne qui ait trouvé moins de cinq erreurs. La moyenne se situe entre six et sept bonnes réponses.* »

## Indiscrets

La persistance du mouvement des gilets jaunes donne du grain à moudre à certains élus. Très présent depuis les débuts du mouvement, notamment par l'intermédiaire d'une rencontre directe de son association d'élus, Génération terrain, avec le président de la République, le maire de Poissy Karl Olive (LR) les a incités, le 2 janvier dernier, à interrompre leur mobilisation. « *Les ronds-points ne sont pas le centre du village. Il est temps de remettre l'église au centre du village, et pour les gilets jaunes de cesser leurs actions. Ils ont déjà obtenu plus en trois semaines que les syndicats en 30 ans* », a-t-il ainsi déclaré sur *LCI* comme sur Facebook.

« *Non Karl Olive au centre du village il y a la mairie et d'ailleurs, vous êtes maire et non curé. Le mouvement des gilets jaunes exprime aussi un désir de participation à notre démocratie. Evitez de ne répondre que par le mépris* », lui a-t-il sèchement été répondu sur Twitter par Mounir Satouri, élu EELV au conseil municipal des Mureaux et conseiller régional. « *Moi, je préfère mettre le citoyen au coeur du jeu démocratique! Il y a une rupture de confiance avec les élus en raison de comportements clientélistes et non garants de l'intérêt général, voire dans certains cas de l'utilisation de leur charge à des fins délictueuses* », a ajouté ensuite l'ex-maire de Carrières-sous-Poissy et conseiller régional Eddie Aït (GE).

---

Mantes-la-Ville est passée au radar du journal *Mediapart*, venu sur place pour tenter de comprendre ce qu'il s'y passait depuis l'élection en 2014 du seul maire RN (ex-FN, Ndlr) d'Île-de-France, Cyril Nauth. Evoquant un chômage qui « *y caracolait à plus de 16 % en 2015* », *Mediapart* dresse un bilan plutôt mitigé à l'approche des élections européennes puis municipales : « *Les habitants se divisent pour savoir si la victoire du mouvement de Marine Le Pen était un accident, lié à la division de la gauche, ou à une conquête de convictions sur une terre souvent délaissée. En attendant, ce sont les jeunes des quartiers populaires qui en paient le prix.* »

Evoquant le retard du Plan climat-air-energie territorial (PCAET) et la suppression de la direction de l'environnement, deux groupes d'opposition, Indépendants Seine et Oise (Iso) et Citoyens pour un territoire solidaire et écologique (CTSE), estiment que la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) « *mérite sur ces sujets d'environnement un zéro pointé* » dans un communiqué envoyé le 28 décembre.

De l'absence d'avancées de la constitution du PCAET, les deux groupes rappellent « *quelques réunions de travail organisées jusqu'en février 2018* » mais déplorent que « *depuis, GPSEO reste bien silencieuse* ». De la direction de l'environnement « *supprimée à l'automne* », ils en critiquent les conséquences : « *plus de service, pas de mode projet et aucune concertation* ». Ils ajoutent ensuite que « *les autres sujets environnementaux sont laissés à l'abandon* ». Ils proposent enfin de « *faire évoluer notre flotte de véhicules vers des voitures sans émission de polluants ni de CO2* ».



# VALLEE DE SEINE GPSEO : budget contraint, manque d'effectifs… et d'attractivité ?

**Le 11 décembre dernier, au conseil communautaire de Grand Paris Seine et Oise, des élus se sont inquiétés du turn-over constaté chez les agents de la collectivité publique en pleine réorganisation.**

« *[Au sein de la communauté urbaine], il arrive souvent qu'on ait des contacts, et puis on continue à les appeler, ça ne répond pas, mais on rappelle le lendemain. Puis on apprend quelques jours après que la personne est partie.* » Prononcée lors du dernier conseil communautaire de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) le 11 décembre, l'allocution du maire triellois Joël Mancel (DVD), du groupe Agir pour l'avenir intercommunal (APAI), évoque ainsi sans fard les difficultés des élus locaux pour joindre les différents services de l'intercommunalité.

Juste avant, Daniel Maurey (SE), du groupe Indépendants Seine et Oise (Iso), s'exprimant au nom du maire de Buchelay Paul Martinez (UDI), s'inquiétait plus directement du turn-over des agents de la collectivité ayant traversé 2018 par une réorganisation. Il explique ces difficultés, particulièrement prononcées dans certains services, par « *un manque d'attractivité* » de la part de GPSEO. Le président de la communauté urbaine Philippe Tautou (LR), lui, a d'abord estimé ces difficultés dues à un budget contraint (voir encadré), à l'origine de la dernière réorganisation en date.



LA GAZETTE EN YVELINES

**Philippe Tautou (LR) impute aussi le turn-over à la condition d'avoir *« une organisation qui soit finalisée »,* alors que GPSEO a subi une réorganisation pour motif d'économies l'an dernier.**

## Pas de « surenchère »

La modification des effectifs présentée en décembre concerne « *la suppression de 24 postes et la création de 22 postes, au niveau de l'activité c'est de l'ajustement à nos besoins* », détaille Philippe Tautou. « *Pour le reste, vous avez les documents, je n'ai pas d'autres commentaires à faire* », conclut-il abruptement. « *J'observe que cette délibération porte sur la création de postes d'administrateurs […], ce qui est loin d'être négligeable,* relève tout d'abord Daniel Maurey. *Je vous le rappelle, en deux ans et demi d'existence, nous en sommes à notre quatrième responsable des finances et à notre troisième responsable des ressources humaines.* »

Alors, le maire de Boinville-en-Mantois s'interroge : « *Comment se fait-il que nous n'arrivions pas à trouver les bons profils à l'extérieur ? […] Notre collectivité, qui est pourtant la plus grande communauté urbaine de France, n'attire plus. Comment expliquer que les éventuels candidats n'honorent pas leurs rendez-vous une fois qu'ils, je cite, « se sont renseignés sur la CU (Communauté urbaine, Ndlr) » ?* »

L'édile de Boinville-en-Mantois évoque alors un document présenté en comité technique paritaire, relatif à la protection sociale complémentaire des agents, que *La Gazette* s'est procuré. Au chapitre « *contexte de la CU* », cette présentation rapporte « *de nombreux agents, notamment transférés, ayant des problèmes de santé* », souligne « *un climat social tendu de par les changements survenus et vécus par les agents* », et remarque à propos du turn-over, jugé « *important* », qu'il serait le « *signe d'un mécontentement à travailler à la CU* » comme « *d'une attractivité à développer* ».

S'exprimant à nouveau, le président de GPSEO et maire de Verneuil-sur-Seine, Philippe Tautou, relativise le nombre de départs. « *Il n'y a pas une hémorragie, loin de là,* oppose-t-il aux inquiétudes. *Quant au total on est presque à 1 100 personnes, évidemment, […] si vous avez sur une année une petite centaine, ce n'est jamais que 10 %, en soi, ce n'est pas une hémorragie même si le chiffre est important.* »

Lui impute aussi le turn-over à la condition d'avoir « *une organisation qui soit finalisée* », alors que GPSEO a subi une réorganisation pour motif d'économies l'an dernier. « *A chaque fois, je suis obligé d'adapter nos moyens financiers à l'organisation en fonction de l'objectif que l'on a, ou pas, de réaliser certains projets* », expose-t-il des affres budgétaires de la jeune intercommnualité.

## « Les candidats n'honorent pas les rendez-vous »

« *Or, vous rentrez en avril ou mai 2018 et en décembre 2018 on est obligé déjà d'annoncer des modifications dans l'organisation,* poursuit-il. *Et on en reparlera l'année prochaine lors du vote du budget parce que, là encore, nos moyens financiers sont en train de fondre comme neige au soleil, et que je n'ai pas d'autres solutions que de réduire le nombre de personnes qui travailleront dans cette communauté urbaine.* »

## « Il n'y a pas d'hémorragie »

La construction du Grand Paris serait aussi un obstacle à prendre en compte. « *On absorbe un nombre impressionnant de cadres et équivalent de cadres supérieurs qui est en train de vider nos territoires,* analyse Philippe Tautou de la situation. […] *Le projet du Grand Paris est en train de mobiliser beaucoup de monde, il y a une politique salariale qui a été mise en place et moi, je ne veux pas, je ne peux pas faire de la surenchère.* »

## L'État limitera les dépenses de fonctionnement de GPSEO

La contrainte budgétaire est avancée par son président Philippe Tautou comme raison justifiant les difficultés d'embauche de la communauté urbaine. Pour l'exécutif, le coupable serait l'État, qui a fermement invité les intercommunalités à une « *contractualisation* » limitant l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement. Alors qu'il se posait en juin la question d'y déroger, l'exécutif devrait finalement signer cette limitation avec le préfet.

« *On a contractualisé avec les services de l'État, et la problématique que l'on voulait résoudre, c'était d'être clair pour l'année prochaine 2019,* avance Dominique Pierret (SE), vice-président aux finances et maire de Drocourt. […] *En particulier pour pouvoir respecter, si vous voulez, le plafond qui nous a été donné par l'État en matière de dépenses.* »

Le budget 2019 devrait donc être contraint par une augmentation limitée à 1,05 %. Appliqué à 2018, ce plafond revient à 180,472 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement rentrant dans son périmètre (contre 286 millions d'euros pour la totalité des dépenses de fonctionnement, Ndlr). GPSEO est parvenu à respecter son objectif en vue de 2019, ses dépenses s'élevant à 180,434 millions.

« *Nous n'avons pas contractualisé, nous essayons de respecter le montant mais nous n'avons pas signé le contrat* », nuance toutefois Denis Faist (UDI), président du groupe Indépendants Seine et Oise et premier adjoint andrésien. « *Je pense qu'il faut réellement pour le budget 2019, se poser la question d'une négociation différente, voire de ne pas respecter, de travailler notre budget comme il devrait l'être et pas sous contrainte de l'État* », enjoint-il d'une décision qu'il regrette donc.

Philippe Tautou, lui, s'est surtout indigné des mauvais comptes laissés par les six anciennes ex-intercommunalités ayant fusionné pour former GPSEO en 2016, d'un montant de 5,2 millions d'euros non prévu. « *Ca veut dire qu'il y avait à un moment donné la volonté de mettre la poussière sous le tapis de manière à ce qu'une fois qu'on passe à la communauté urbaine, on se dise voilà c'est les autres qui vont payer* », s'indigne-t-il, sans aller jusqu'à nommer les fautives.



LA GAZETTE EN YVELINES

**« On a contractualisé avec les services de l'État, et la problématique que l'on voulait résoudre, c'était d'être clair pour l'année prochaine 2019 », avance Dominique Pierret (SE), vice-président aux finances.**

# EPONE Le nouveau centre-ville présenté à des habitants pas forcément contents

**Le conseil municipal a enfin présenté la revitalisation de son centre ville aux Epônois. Certaines tensions sont apparues, et ce n'est que le début, à en juger par l'ambiance de la réunion publique.**

Le centre-ville d'Epône va changer. Dans l'air du temps depuis plusieurs années, cette opération d'aménagement commence enfin à prendre forme. Une réunion publique donnée le 5 décembre dernier devait justement poser les bases de ce projet face à un nombre impressionnant d'Epônois venus y assister : ils étaient plus de 300 habitants à s'être déplacés, pas toujours heureux des constructions prévues.

« *A Epône, le centre-ville est un problème qui se pose depuis très longtemps. Son animation est en train de dépérir, voire de mourir,* formule Guy Muller (LR), le maire de cette commune de plus de 6 000 habitants. *Nous avons la volonté de faire quelque chose ou c'est la mort assurée pour notre centre.* » Pour y remédier, lui se propose d'apporter une offre commerciale plus abondante.



LA GAZETTE EN YVELINES

**« Il s'agit de travailler des îlots qui appartiennent à la commune comme l'hôtel en ruine, l'ancienne mairie et l'ancienne place du marché », précise Dominique Hertenberger, l'architecte de ce projet.**

Comme la commune n'entre pas non plus dans les normes de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) avec seulement 18 % de logements sociaux, relativement loin du seuil minimal obligatoire de 25 %, l'objectif est de faire d'une pierre deux coups en y ajoutant des commerces pour l'édile. Epône accueillera donc 132 logements dont 66 seront sociaux, et 700 m² de commerces supplémentaires en pied d'immeuble.

## « L'esprit du projet » présenté

« *L'idée c'est de recréer de la surface commerciale en centre-ville et d'apporter une variété de commerces suffisamment importante pour répondre au besoin quotidien sans être obligé d'aller vers les grandes surfaces périphériques* », expliquait-il déjà en septembre dernier à ce sujet, lors d'un déjeuner dédié à la presse.

Lors de la réunion de fin d'année, les présences du promoteur Altereo-Cogedim et de Dominique Hertenberger, l'architecte, ont permis d'y voir plus clair quant à « *l'esprit du projet* » pour lequel les résultats des fouilles préventives d'archéologie seront déterminantes. « *On est encore loin de déposer le permis de construire. Pour le moment, c'est la phase d'étude. Il s'agit de travailler des îlots qui appartiennent à la commune comme l'hôtel en ruine, l'ancienne mairie et l'ancienne place du marché* », tient à préciser l'architecte.

Le bâtiment de l'ancienne mairie serait conservé, sans savoir ce qu'il y sera fait à l'intérieur, pour le moment. La place juste devant serait également maintenue à son niveau actuel, avec son mur de soutènement tel quel et des logements conçus tout autour. Elle serait toutefois aménagée avec du stationnement aérien, et un parking de 80 places serait construit en sous-sol, accessible par la rue de la Brèche. L'ancienne place du marché ne serait pas touchée, une petite halle pourrait y être installée pour les jours de marché.

Et les commerces dans tout ça ? « *Nous proposons d'utiliser les rez-de-chaussées de l'hôtel pour les installer,* détaille l'architecte. *Aussi, dans le rez-de-chaussée du bâtiment qui arriverait face à l'ancienne mairie, nous pensons mettre les commerces en rez-de-chaussée également.* » Enfin, la rue Charles de Gaulle serait réaménagée de sorte que l'on puisse y circuler plus facilement qu'aujourd'hui, en construisant plus en retrait de la route. « *Mais rien de tout cela n'est encore sûr et certain* », précise le maire.

Une question est revenue plusieurs fois à voix basse dans les bouches des Epônois, à la suite de la présentation du projet. Un homme a finalement fini par poser l'interrogation tant attendue. « *Est-ce que les stationnements seront payants ou pas ?* » Les oreilles, plus attentives que jamais, ont alors pu entendre la réponse de Guy Muller. « *Je ne peux pas vous répondre aujourd'hui* », a-t-il rétorqué. Des applaudissements railleurs viennent montrer le mécontentement d'une partie de la salle.

« *A l'heure actuelle, la volonté n'est pas de rendre le stationnement payant,* s'est alors défendu le maire, alors que les débats à ce sujet semblent loin d'être terminés. *La volonté est de faire en sorte que les 80 places de parking qui vont être offertes ne soient pas cannibalisées par des voitures ventouses.* » Les résultats des fouilles archéologiques préventives, prévues début 2019, permettront à l'architecte et au maire d'avancer alors des éléments plus concrets.

### 160 logements arrivent également sur les hauteurs d'Epône

Sur les hauteurs d'Epône, 160 logements sont attendus dans cette résidence qui sera nommée les Pavillons de l'Ormeteau. Une moitié sera composée de maisons et pavillons individuels avec jardins et parkings privatifs, une autre d'appartements, la livraison du tout est prévue à partir du deuxième semestre 2020. A noter que 267 places de stationnement seront créées avec l'arrivée de cette résidence, ainsi que des espaces verts avec des arbres.

Le terrain se situe entre la rue du Pavé et la route de Velannes (route départementale, Ndlr), au Sud d'Epône, sur les hauteurs de la commune. Il s'agit d'une ancienne zone à urbaniser de cinq hectares dont Kaufman and Broad est l'acquéreur. L'entreprise nationale de construction et de développement immobilier était représentée à cette réunion par le directeur de son agence des Yvelines, Mathieu Jaeglé, qui a pu présenter le projet d'urbanisation.

Les travaux devraient débuter en septembre 2019, mais le projet pourrait être retardé, car les fouilles archéologiques préventives auraient été fructueuses. « *Il semblerait que des vestiges aient été découverts lors de la phase de diagnostic archéologique,* a répondu le directeur d'agence à l'une des questions posées dans la salle. *Le rapport de la Drac, en janvier, donnera la tendance et déterminera si des fouilles plus approfondies doivent avoir lieu. La réponse semble être positive mais je n'ai pas encore la confirmation.* »

# POISSY Un nouveau centre de formation à deux pas de la gare

**Depuis septembre, l'établissement propose des formations tertiaires de niveaux Bac+2 et Bac+3. Ses responsables ont été séduits par les nouveaux transports publics prévus dans les années à venir.**




LA GAZETTE EN YVELINES

**Depuis la rentrée, l'établissement de formation et d'apprentissage a pris ses quartiers dans des locaux flambant neufs sur une surface de 1 400 m² à deux pas de la gare du RER A.**

Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle école a fait son apparition dans le paysage pisciacais. Il s'agit de l'Esup, qui propose des BTS en management des unités commerciales (Muc), en professions immobilières (PI) ou encore en comptabilité-gestion, le plus souvent en alternance avec les entreprises locales.

« *Nous avons fusionné les écoles de Maisons-Laffitte et de Saint-Germain pour créer en 2018 l'Esup des Yvelines à Poissy* », explique son directeur Nicolas Braguier. L'établissement de formation et d'apprentissage a pris ses quartiers dans des locaux flambant neufs sur une surface de 1 400 m² à deux pas de la gare du RER A, face à la médiathèque.

« *Nous accueillons des étudiants venus non seulement des Yvelines, mais aussi du Val d'Oise et des Hauts-de-Seine,* souligne le jeune responsable de l'école, qui compte dans ses rangs 378 élèves inscrits. *L'offre en matière de transports que propose la ville avec les arrivées prochaines du RER E et du Tram 13 a donc été déterminante dans notre choix de s'implanter à Poissy.* » L'an prochain, l'Esup pourrait poursuivre son développement avec « *un agrandissement de ses locaux sur 350 m²* », fait savoir Nicolas Braguier.

# VALLEE DE SEINE Sur les lignes 5 et 24, le réseau de bus se développe

**La ligne 5 du réseau de bus de Conflans-Achères et la ligne 24 du réseau de bus Poissy Aval s'adaptent aux besoins des usagers avec une meilleure fréquence.**

Depuis lundi, la ligne 5 du réseau de bus de Conflans-Saint-Honorine-Achères et la ligne 24 du réseau de bus Poissy Aval ont évolué. Ainsi, la ligne 5 se scinde en deux nouveaux trajets, la 4 et la 5. La ligne 4 desservant Conflans-Saint-Honorine, Achères et Saint-Germain-en-Laye prévoit un temps de parcours plus court entre les deux terminus avec une fréquence en semaine d'un bus toutes les 15 à 20 min en heures de pointe et toutes les 25 à 30 min en heures creuses.

## Meilleures fréquences de bus

Pour la ligne 5 qui relie Conflans-Saint-Honorine, Achères et Poissy le dispositif est quasi identique avec une cadence de bus en semaine de 15 à 25 min en heure de pointe et de 20 à 30 min en heure creuse. La ligne 24 fait également sa mue avec plus d'offre toute l'année entre Poissy et Saint-Germain.




ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

**« Cette nouvelle offre de mobilité s'inscrit dans le programme d'amélioration du réseau de transport francilien », fait savoir Transdev.**

« *Cette nouvelle offre de mobilité s'inscrit dans le programme d'amélioration du réseau de transport francilien porté et financé par Île-de-France Mobilités,* fait savoir Transdev dans un communiqué. *Des aménagements de voirie pour accompagner ce projet ont été mis en œuvre* », peut-on lire. Toutes les infos sont à retrouver sur le site transdev-idf.com.

# BUCHELAY Innovaparc : un « macro-lot », deux projets s'affrontent en atelier de travail

**L'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval a opté pour une consultation originale : un jury se réunira en février pour désigner le vainqueur d'un terrain de la zone d'activités.**

L'avenir de Mantes Innovaparc, quartier mêlant activités et logements de 58 ha, se dessine progressivement. Au printemps dernier, l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa), souhaitant rompre avec les propositions d'entreprises voulant y créer des entrepôts logistiques, consommateurs d'espaces mais pas assez créateurs d'emplois à son goût, lançait un appel à idées pour définir l'utilisation d'un « *macro-lot* » de 40 000 m² situé en bordure de l'A13, à proximité de Sulzer Pompes.

## « Etonnez-nous ! »

Les candidats devaient imaginer « *un projet d'activités original et unique, témoin de l'ambition portée par ce territoire* », détaillait l'appel à idées des attentes de l'aménageur public. Deux ateliers de travail ont eu lieu, en septembre et fin novembre, dans les locaux de l'Epamsa à Mantes-la-Jolie. Un jury se réunira au mois de février afin de départager les deux projets retenus. De par sa teneur et par les projets reçus, l'Epamsa évoque « *une première* » en termes de consultation, pour espérer sortir des propositions logistiques et commerciales.

« *Etonnez-nous !* » Telle était la consigne donnée par Pierre Bédier (LR), ici avec sa casquette de président de l'Epamsa en mai dernier, lors du lancement de l'appel à projets de ce site. Si l'aménageur a donné carte blanche aux candidats, il y avait toutefois plusieurs directions à ne pas prendre : « *Attention, pas de logistique… ni de commerces car la compagnie de Phalsbourg déploie déjà un projet dans la zone commerciale voisine (le centre OpenSky, Ndlr).* »



LA GAZETTE ENYVELINES

**Si l'aménageur a donné carte blanche aux candidats, il y avait toutefois plusieurs directions à ne pas prendre, comme la logistique ou les commerces.**

Pour les deux opérateurs sélectionnés, il s'agissait « *d'inventer quelque chose d'évolutif, qui va s'adapter en fonction des besoins, mais aussi l'invention de formes urbaines, de nouveaux bâtiments* », souligne un responsable de l'Epamsa. Concernant les projets, « *chacun est parti dans sa direction* », poursuit-il, sans en dévoiler davantage.

Travailler sur ces macro-lots implique également de travailler sur la mutualisation de tous les éléments afin de faire vivre l'ensemble. Au printemps dernier, Christophe Devilliers, l'urbaniste concepteur de Mantes Innovaparc, évoquait par exemple une « *mutualisation du traitement du recueil et du traitement de l'eau, une mutualisation des parkings* ». Des bâtiments, il espérait : « *On va plutôt avoir de belles façades, avec de l'espace vert devant, les parkings à l'intérieur ou derrière, et une plus grande souplesse dans l'accueil de ces activités.* »

## Cinquante-huit hectares

La méthode « *n'a rien à voir avec ce que l'on fait habituellement* », explique le responsable de l'Epamsa. Et de détailler : « *C'est une page vierge que l'on écrit petit à petit.* » Les deux ateliers de travail organisés permettaient ainsi aux candidats de présenter des « *propositions détonantes* » et leurs approches d'un quartier d'activités en présence des partenaires qu'ils ont sélectionné.

Un dernier atelier sera organisé ce mois-ci avant la présentation devant un jury en février. Là aussi, l'Epamsa estime sortir des sentiers battus. Cette présentation sera en effet organisée sous forme de battle : « *On leur a demandé de nous faire un show, de mettre en scène le projet.* » L'Epamsa espère réunir une vingtaine de personnes pour composer ce jury dont « *des grands groupes avec des directeurs immobiliers, un représentant des entreprises du secteur, un représentant de l'agriculture…* »

# ECQUEVILLY A13 : une pétition pour sécuriser la voie d'accès

**Anke Fernandes (SE), la maire, estime que l'accès à l'autoroute depuis cette sortie est un « calvaire ».**

Lorsqu'il s'agit de prendre la sortie d'Ecquevilly/Les Mureaux pour se rendre sur l'autoroute A13 en direction de Paris, la maire SE Anke Fernandez évoque « *un calvaire* ». Il y a deux mois, elle a lancé une pétition sur le site internet change.org pour demander la sécurisation de cette voie d'accès, jugée trop courte pour s'insérer dans la circulation en cas de bouchons. Elle a récolté 414 signatures.

### Réunir ses homologues

« *Pas une semaine ne se passe sans qu'il y ait un accident* », analyse-t-elle. Au *Parisien*, elle justifie sa mobilisation : « *L'Etat a refusé le projet d'amélioration de l'accès par la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN, gestionnaire de l'A13, Ndlr).* » Un refus qui n'a pas pu être confirmé ni infirmé par les autorités compétentes.

Le quotidien francilien explique que la maire ecquevilloise envisage de réunir ses homologues muriautin et meulanais, afin de « *faire en sorte que l'État s'engage sur un projet* ». François Garay (DVG), maire des Mureaux, partage son avis : « *Le facteur dangerosité existe bel et bien aujourd'hui […] Je suis prêt à taper des poings sur la table pour faire bouger les choses.* »

# MANTES-LA-VILLE Stationnement : le tarif abonné fixé à 100 euros

**Lors du dernier conseil municipal, évoquant le tarif abonnés de 100 euros, l'opposition a déploré une rupture d'égalité entre les agents municipaux, en fonction de leur lieu de travail.**

La décision a été entérinée lors du conseil municipal du 21 décembre. Une nouvelle réglementation régit désormais le stationnement mantevillois (voir notre édition du 21 novembre), dont le tarif que devront payer les actifs pour se garer finalement fixé à 100 euros par an. Mais l'opposition a dénoncé une rupture d'égalité entre les agents communaux.




ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« On ne peut pas pratiquer des tarifs différenciés en fonction de là où on travaille ou en fonction des catégories »,* a répondu le maire Cyril Nauth (RN) à son opposition.**

« *Je suis un agent de la mairie, j'habite au Domaine, je suis obligé d'acheter un badge à 100 euros pour venir travailler en mairie,* argumente Eric Visintainer (LR), pour Mantes en mouvement. *Guy Carlat est un agent de la mairie, il habite rue Louise Michel, il prend un badge de 20 euros en tant qu'habitant en zone bleue.* »

### « Difficulté de la vie »

L'édile Cyril Nauth (RN) pense le contraire. « *On ne peut pas pratiquer des tarifs différenciés en fonction de là où on travaille ou en fonction des catégories. C'est en pratiquant ces tarifs que l'on crée une inégalité* », précise-t-il, avant d'insister sur la baisse de ce tarif aux actifs, d'abord fixé à 240 euros par an. « *Comment pouvez-vous leur demander de payer 100 euros par an alors que vous évoquiez la difficulté de la vie ?* », note néanmoins Colette Lavancier, du groupe Ambition pour Mantes-la-Ville.

# ANDRESY Port d'Achères : le maire veut dix mètres en moins pour les silos

**Lors du dernier conseil communautaire, Hugues Ribault (LR) a demandé à ce que leur hauteur soit définie à 30 mètres, contre 40 actuellement.**

Le maire LR d'Andrésy Hugues Ribault continue de s'inquiéter de la hauteur des futurs silos du Port Seine métropole Ouest implanté à Achères et fixée par Ports de Paris, porteur du projet de ce port dédié au BTP, à 40 mètres.

Le 11 décembre dernier, en conseil communautaire, lors du vote du premier arrêt du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), il a une nouvelle fois insisté en demandant à ce que la hauteur des « *émergences* » soit définie « *à 30 mètres* », pour ne pas pénaliser la vue depuis les coteaux d'Andrésy. Un souhait qu'il avait aussi émis lors d'une réunion de concertation en septembre 2018, sans obtenir de réponse.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

**La situation ne semble pas avoir bougé depuis. *« Rien n'est encore arrêté »,* indique Ports de Paris au *Parisien***

La situation ne semble pas avoir bougé depuis. « *Rien n'est encore arrêté* », indique Ports de Paris au *Parisien*. En mai 2017, *La Gazette* rapportait les propos de l'architecte Jean-Marc Gaullier, précisant qu'il s'agissait de hauteurs « *maximales* » et que tous les bâtiments n'iraient pas forcément jusqu'à cette hauteur. Le projet sera soumis à une enquête publique lancée à la fin 2019. Les premières infrastructures devraient être mises en service à l'horizon 2025.

## MAGNANVILLE Des prospectus douteux dans les boîtes aux lettres

**La municipalité se réserve le droit de porter plainte contre ces documents reprenant les codes d'une publication municipale.**




FACEBOOK – MAIRIE DE MAGNANVILLE

**Les conseils de la mairie sont plutôt radicaux. *« La municipalité recommande aux Magnanvilloises et Magnanvillois de n'appeler aucun numéro indiqué sur ces cartons »*, préconise-t-elle.**

Dans une publication Facebook datée du vendredi 4 janvier, la municipalité magnanvilloise avertit ses administrés. « *Des cartons publicitaires ont été distribués dans les boîtes aux lettres magnanvilloises ces derniers jours* », détaille la publication, avant de préciser : « *Ces documents n'ont pas été validés par la mairie.* »

### Pas de validation

Les conseils de la mairie sont plutôt radicaux. « *La municipalité recommande aux Magnanvilloises et Magnanvillois de n'appeler aucun numéro indiqué sur ces cartons,* préconise-t-elle. *Les documents officiels émis par la Ville sont chartés avec notamment le logo de la ville et les informations de l'imprimeur.* »

Face à ces cartons reprenant les codes d'une publication municipale, la mairie se réserve « *le droit de déposer des plaintes contre les contrevenants* » et invite ses administrés à contacter la police en cas de problèmes.

## CHANTELOUP-LES-VIGNES Tensions après une interpellation

**Un jeune de 17 ans a été interpellé en possession d'une matraque téléscopique. Les policiers ont été visés par des jets de pierres.**

Nuit agitée entre le mercredi 2 et le jeudi 3 janvier dans la cité de la Noé. Il est environ 20 h 40 et une patrouille du groupe de sécurité de proximité effectue une opération dans les parties communes d'une cave d'un immeuble de la place du Trident. Elle y procède à l'interpellation d'un jeune âgé de 17 ans, porteur d'une matraque téléscopique. À leur départ, elles sont visées par des jets de pierres, sans qu'elles ne les atteignent.

### Une voiture incendiée

Plus tard, peu après 23 h, une voiture est incendiée au niveau de la place des Quatre vents et entraîne par propagation la destruction d'une seconde. Craignant un guet-apens et plusieurs appels laissant croire à l'utilisation d'un engin incendiaire, cinq patrouilles de fonctionnaires ont été mobilisées aux côtés des sapeurs-pompiers lors de l'intervention.

Une fois sur place, les lieux s'avéraient finalement calmes et l'extinction de l'incendie s'est déroulée sans incident, pour se terminer peu après 23 h 30. Les deux voitures ont été détruites.

## YVELINES Cinquante-quatre voiture brûlées durant la Saint-Sylvestre

**Les incendies se sont concentrés autour de Mantes-la-Jolie et ses environs et Trappes.**

Nuit mouvementée à la Saint-Sylvestre, entre le 31 décembre 2018 et le 1er janvier 2019 dans le département. Un premier bilan établi par les forces de l'ordre fait état de 54 voitures brûlées, dont 13 par propagation, ainsi que de six poubelles incendiées. L'année dernière, 23 voitures avaient été incendiées.

Les faits ont surtout été recensés à Mantes-la-Jolie et ses environs, où 20 voitures ont brûlé, principalement dans le quartier du Val Fourré. A Magnanville, deux bouteilles de produit inflammable ont été retrouvées rue de Beynes et saisies pour d'éventuels relevés.

Place Corneille, à Poissy, une voiture a été incendiée et deux autres détruites par propagation. Trois voitures ont été incendiées à différents endroits de la cité de la Noé à Chanteloup-les-Vignes.

### Produit inflammable

A Trappes, 16 voitures ont été détruites par les flammes. Trois jeunes âgés de 15 et 17 ans ont été interpellés par les forces de l'ordre alors qu'ils prenaient la fuite, peu après 22 h 30 au niveau de la rue Pierre de Ronsard.

## LES MUREAUX Une dizaine de personnes évacuées

**Un feu s'est déclaré dans un appartement de la rue des Bougimonts dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier.**

L'incendie n'a pas fait de victime cette nuit du 31 décembre au 1er janvier. Il est environ 22 h lorsqu'un habitant d'un immeuble de la rue des Bougimonts, dans le quartier du même nom, est surpris par une odeur. Un incendie vient de se déclarer dans le salon de son appartement, situé au deuxième étage. Il parvient à sortir de son domicile et prévenir les secours.

Sollicités, les sapeurs-pompiers évacuent tout d'abord une dizaine de résidents, avant de maîtriser et éteindre l'incendie. L'occupant des lieux a été examiné puis conduit au centre hospitalier Raymond Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine), au vu des importantes quantités de fumées qu'il a respirées. Il y a été placé en caisson hyperbare. L'origine du sinistre n'avait pas encore été déterminée.

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PROPRIÉTAIRE FACE À LA FORÊT, DANS UN ÉCO-QUARTIER
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS




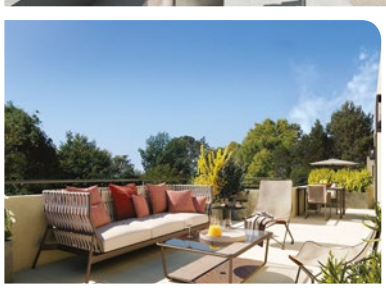



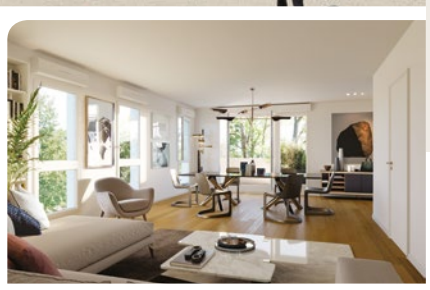

UN CADRE DE VIE VERDOYANT À L'ORÉE DE LA FORÊT ET À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

- Des surfaces généreuses, prolongées par un large balcon ou une terrasse
- Des appartements du 2 pièces au 5 pièces duplex
- Des vues imprenables sur la forêt ou sur les cœurs d'îlots paysagers
- Une double exposition pour la grande majorité, avec de belles orientations

ESPACE DE VENTE :
Place Christiane Frahier
(Parking de la gare de la Grande Ceinture)
*Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00*

0 805 405 485 Service & appel gratuits
LNC.fr

SCI 1611 SAINT GERMAIN LISIERE PEREIRE - ILOT D - 798 774 709 00025 RCS NANTERRE - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 11/2018.

## POISSY Un surveillant agressé à la prison

**Le syndicat Force ouvrière demande dans un communiqué de presse « le transfert » de ce détenu, « bien connu ».**

Nouvelle agression envers un surveillant en ce début d'année au sein de la maison centrale. Dans un communiqué de presse, le syndicat Force ouvrière rapporte des faits s'étant déroulés le mercredi 2 janvier. « *Un collègue se rend au niveau de la cellule d'un détenu pour répondre à son appel, ce dernier ayant mis un drapeau* », explique le syndicat dans son communiqué.

Le détenu en question, n'est là que depuis trois mois, mais est déjà « *bien connu […] de part son implication dans diverses agitations ainsi que par son comportement perturbateur* », poursuit-il. Alors que le surveillant ouvre la porte, le détenu lui demande de la laisser ouverte pour sortir « *plus tard* ».

### Attrapé « par le col »

Devant le surveillant, le détenu s'énerve, le pousse, « *l'attrape par le col* » tout en l'insultant et le menaçant. L'homme sera maîtriser avec l'aide de plusieurs autres surveillants. Le détenu a ensuite été mené au quartier disciplinaire. A l'issue de son séjour, Force ouvrière demande « *un transfert* » de ce détenu.




ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

**Alors que le surveillant ouvre la porte de la cellule, le détenu lui demande de la laisser ouverte pour sortir *« plus tard ».***

## FOLLAINVILLE-DENNEMONT Une femme tuée par son mari

Dimanche 6 janvier, aux environs de 18 h, un Follainvillois de 70 ans appelle les gendarmes et leur explique avoir tiré sur son épouse, indique *Le Parisien*. Au domicile du couple, les gendarmes découvrent le corps de la victime, âgée de 56 ans, touché de plusieurs balles. La quinquagénaire est décédée. Le sexagénaire, lui, se laisse interpeller sans difficulté.

Entendu, les premières déclarations de l'homme semble orienter les enquêteurs sur la piste d'un « *crime passionnel* », explique le quotidien francilien. La suite des investigations a été confiée à la brigade de recherche de Mantes-la-Jolie.

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE Le voleur interpellé

Surpris en flagrant délit. Dimanche dernier, un homme de 33 ans a été interpellé par les policiers au niveau de la rue du Départ, à proximité de la gare du centre-ville. Il est environ 8 h lorsqu'une riveraine signale à police-secours que le trentenaire est en train de fouiller sa voiture. Une fois sur place, les forces de l'ordre retrouvent l'homme sans difficultés dans le quartier. Le trentenaire est découvert en possession d'objets ne lui appartenant pas.

## MANTES-LA-JOLIE A la Poste, les voleurs s'emparent de 255 000 euros

**Les cambrioleurs ont surpris une employée qui se trouvait dans le local, mercredi dernier. L'enquête a été confiée à la brigade de répression du banditisme de Versailles.**

Spectaculaire cambriolage à l'agence de la Poste du quartier du Val Fourré, rue des Fontaines, mercredi 2 janvier, rapporte *Le Parisien.* Trois cambrioleurs, cagoulés et gantés, ont réussi à s'emparer de 255 000 euros dans le sas du distributeur de billets de l'agence.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les cambrioleurs ont pu atteindre les lieux en passant par un appartement inoccupé attenant au bâtiment et un hublot servant de puits de lumière à une antichambre. Pour atteindre le sas, ils ont découpé une plaque métallique à l'aide d'une meuleuse.

Ils surprennent alors une salariée dans le local et lui ordonnent de se mettre à terre avant de s'emparer des billets et de prendre la fuite. Ils ont utilisé un extincteur pour tenter d'effacer leurs traces. L'enquête a été confiée à la brigade de répression du banditisme de Versailles. La police technique a été sollicitée pour prélever traces et indices afin de les retrouver.

## FLACOURT Hausse des cambriolages et vols dans les voitures

**La municipalité de cette petite commune d'environ 150 habitants située près de Magnanville, met en garde ses administrés.**

Vigilance pour les Flacourtois et habitants des communes environnantes en ce début d'année. Dans une publication Facebook du samedi 5 janvier, la municipalité de cette petite commune d'environ 150 habitants située près de Magnanville, les met en garde.

« *La brigade de gendarmerie de Septeuil nous informe et nous alerte sur une recrudescence de cambriolages et vols dans les voitures, aux alentours de notre commune* », détaille-t-elle. Avant de poursuivre : « *Au sein de notre village, notre œil doit être vigilant pour peut être constater des faits douteux ou anormaux à notre calme habituel.* »

### « Notre œil doit être vigilant »

En cas d' « *anormalités* », la mairie recommande de contacter la brigade de Septeuil au 01 34 94 28 70, ou en cas d'urgence de composer le 17 ou le 112.



# BOXE Benjamin Da Cunha, l'enfant de Mantes-la-Jolie parti chercher la lumière à l'étranger

**Après des débuts professionnels difficiles en France, le boxeur de 25 ans a fait le choix de partir aux Etats-Unis où il se fait repérer par Raul Pérez, un ancien champion du monde de boxe.**

« *L'herbe est toujours plus verte ailleurs.* » Si certaines expressions familières ne reflètent parfois jamais la réalité, cette dernière prend tout son sens avec Benjamin Da Cunha. Mais pour ce garçon né à Mantes-la-Jolie, il n'est pas question d'herbe mais plutôt de ring de boxe. Alors que ses débuts professionnels ne sont pas à la hauteur de ses espérances en France, Benjamin Da Cunha décide de tenter sa chance à Los Angeles, aux Etats-Unis, en mars 2018.



BENJAMINDACUNHA - INSTAGRAM

**Benjamin Da Cunha a effectué trois combats en novembre 2018 pour trois victoires par KO.**

## Tijuana au Mexique, véritable capitale de la boxe

Et bien lui en a pris. Lors d'une soirée de Golden boy promotion, il se fait remarquer par le promoteur Raul Perez, ancien champion du monde mexicain des poids coqs en 1988. « *Il me propose alors de me monter une carrière en débutant à Tijuana, au Mexique, qui est la véritable capitale de la boxe,* se souvient le jeune boxeur. *Là-bas, il y a deux à trois galas de boxe par semaine, un bon moyen pour les Mexicains et les Californiens de débuter leur carrière.* »

En novembre dernier, Benjamin Da Cunha y effectue ses trois premiers combats pour trois victoires par KO. Le voilà sur le devant de la scène de la boxe au Mexique, où trois nouveaux combats lui ont déjà été proposés à partir d'avril prochain. Il semble désormais bien loin le temps où le jeune mantais débutait la boxe à 17 ans.

« *J'ai commencé la boxe en 2010 à l'Oxygène Boxing Club, le club de ma ville à Mantes-la-Jolie. J'étais bagarreur plus jeune et j'avais un ami qui boxait en amateur à un bon niveau. On mettait souvent les gants en bas de chez moi. Un jour j'en ai eu marre de voir qu'il était meilleur que moi alors je l'ai rejoint au club* », se souvient-il.

Benjamin ne fera qu'une dizaine de combats en quatre ans avant de signer au BAM Les Mureaux en 2014. Il y effectuera une quinzaine de combats en un an, se qualifiera pour les championnats de France et remportera même le tournoi des Hauts-de-Seine. L'année suivante, le club se scinde en deux et le jeune homme d'origine portugaise s'engage au BAM l'Héritage. En avril 2016, il débute sa carrière professionnelle par une défaite, suivie de deux autres en novembre 2016 et avril 2017.

« *Il y a très peu de promoteurs capables de monter une carrière en France. Ils préfèrent plutôt miser sur des boxeurs qui ont participé aux Jeux Olympiques. Personne ne m'a rien proposé, alors qu'au Mexique, Raul Perez m'a donné une chance* », évoque le principal intéressé au sujet de son départ pour l'Amérique.

Un autre déclic a lieu en 2018 lorsque Benjamin Da Cunha décide de changer de catégorie. « *J'ai toujours boxé en super léger (64kg en amateur, 63,5kg en pro, Ndlr). En 2018 j'ai décidé de prendre sur moi et de me mettre au régime. Je suis descendu en poids léger (entre 58,9 et 61,2 kg, Ndlr).* » Un choix payant au vu de ses résultats au Mexique. « *Je me sens mieux à ce poids, plus rapide, plus explosif, plus efficace* », confie-t-il.

## Les JO 2020 avec le Portugal

Aujourd'hui, Benjamin entend surtout continuer sa progression. Il voudrait effectuer quatre à cinq combats en France ou à l'étranger pour prétendre à un championnat de France professionnel. Mais c'est surtout avec son pays d'origine que de belles choses pourraient se passer. « *Le Portugal a décidé de relancer sa fédération de boxe et me propose de faire les qualifications pour les JO 2020 à Tokyo. J'ai accepté mais je ne compte pas dessus* », déclare le boxeur.

S'il reste mesuré, c'est notamment parce que le comité olympique vient de suspendre l'organisation du tournoi de boxe pour Tokyo 2020. Aussi, selon lui, la mise en place d'une fédération demande du temps et de l'argent. « *J'ai peur que le Portugal manque de fonds pour préparer correctement Tokyo* », redoute-t-il. Ce qui ne l'empêche pas de vouloir être présent pour son pays. « *La boxe est totalement délaissée au Portugal d'où ma volonté d'y relancer l'engouement autour de ce sport.* » Histoire que l'herbe devienne plus verte au Portugal, ses rings de boxe aussi.

# FOOTBALL National 2 : AS Poissy et FC Mantois veulent bien débuter 2019

**Les deux équipes des Yvelines joueront leur premier match de 2019 ce samedi 12 janvier à 18 h. L'AS Poissy se déplacera sur le terrain du PSG 2. Le FC Mantois recevra C' Chartres Football.**

Si l'AS Poissy avait bien terminé 2018 par une victoire face à Bastia Borgo (2-0), deuxième au classement, le FC Mantois avait chuté à Furiani Agliani (1-0), dernier de ce groupe C de National 2. Ces deux résultats d'avant-fêtes ont eu des conséquences bien différentes pour les deux équipes de la vallée de Seine.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

**L'AS Poissy a terminé l'année 2018 à la neuvième place, le FC Mantois relégable, à la 14e place.**

L'AS Poissy, relégable avant ce match, est remonté au neuvième rang avec 18 points, à égalité avec le CSM Oissel, le Paris SG 2 et le FC Nantes 2. De son côté, le FC Mantois a rechuté au pire des moments puisque l'équipe a terminé l'année relégable, à la 14e place avec 15 points, une longueur devant Furiani Agliani, lanterne rouge.

## Chartres, leader invaincu depuis dix matchs

Pour lancer 2019 de la meilleure des manières, l'AS Poissy effectuera un court déplacement chez son voisin parisien, l'équipe réserve du Paris Saint-Germain, avec lequel elle partage le même nombre de points. Le FC Mantois aura fort à faire avec la réception de Chartres, leader du championnat avec six points d'avance sur le deuxième, et invaincu depuis dix matchs. La lutte pour le maintien promet d'être intense jusqu'à la fin du championnat, quatre points seulement séparent le dernier du neuvième.

# SOPHROLOGIE De bonnes résolutions à Conflans-Sainte-Honorine

**La sophrologie permet de faire un travail de fond naturel sur soi-même pour faire face à des situations qui nécessitent de l'aide, aussi bien dans le sport que dans la vie quotidienne.**

Pour cette nouvelle année, Delphine Merrer, sophrologue certifiée, propose que les bonnes résolutions soient en relation avec le bien être de tous et que chacun commence par prendre soin de soi. « *La sophrologie est une méthode naturelle et efficace, issue des neurosciences, qui permet d'exploiter au mieux votre potentiel* », explique-t-elle. Que ce soit au niveau du sport ou dans sa vie quotidienne, cette discipline permet de faire face à différentes situations, comme l'amélioration du sommeil, se libérer du stress, booster sa confiance, surmonter une phobie ou traverser une maladie.

« *La sophrologie a fait ses preuves dans le milieu sportif de haut niveau, où elle est utilisée depuis de nombreuses années. On ne compte plus le nombre de champions qui y font appel pour leur préparation mentale* », poursuit la sophrologue qui exerce sa profession à Conflans-Sainte-Honorine. Sa méthode utilise des techniques basées sur la respiration, la détente physique et le contrôle de son mental et n'est ni tactile ni méditative. Plus d'informations sont disponibles sur son site internet delphinemerrer.fr.

# COURSE A PIED Le trail de la galette arrive le 12 janvier

**Le trail urbain de la galette, qui se déroule dans la ville de Mantes-la-Jolie, partira de la place Saint-Maclou à 18 h 30.**

La course urbaine et nocturne de douze kilomètres, dont le départ sera donné le samedi 12 janvier sur les coups de 18 h 30 de la place Saint Maclou à Mantes-la-Jolie, est toujours ouverte aux inscriptions. Le coût de la participation s'élève à dix euros. Il est possible de s'inscrire grâce au lien internet trail-de-la-galette-2019.onsinscrit.com. A ce jour, 77 coureurs se sont positionnés pour y participer.

# DE VOUS À NOUS,
# LE PLUS BEAU DES CHEMINS




Avec son offre dédiée Colas & Vous, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs.

**Agence de Villepreux**
3, rue Camille Claudel
ZAC du Trianon
78450 - VILLEPREUX

**Centre de Rambouillet**
ZA du bel Air
6, rue Barthélémy Thimonnier
78120 - RAMBOUILLET

www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

COLAS
ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

# AUBERGENVILLE En janvier, la ville ne s'ennuie pas

**Avec un concert, une exposition, la biennale de danse ou encore des spectacles de marionnettes, ce mois de janvier 2019 ne se montre pas avare en événement culturel.**

Janvier ne sera pas de tout repos pour les Aubergenvillois qui aiment participer aux événements de leur ville. Car des activités culturelles diverses, il y en aura un bon nombre durant tout ce premier mois de l'année 2019. A commencer par de la musique avec la venue de Dominique A sur la scène du théâtre de la Nacelle ce samedi 12 janvier.

Fort de ses deux albums sortis en 2018, *Toute latitude* et *La fragilité,* le chanteur partagera avec ses spectateurs un concert en solo à dominante acoustique et au climat plutôt intimiste. « *Ces deux albums offrent un saisissant raccourci de tout ce que fait Dominique A depuis 30 années : une oscillation entre intimisme et grandes échappées sonores, solitude et aventures collectives, simplicité et recherches orchestrales.* » Un concert à ne pas rater dont le prix des entrées est de 13, 17 et 19,50 euros.



PH. LEBRUMAN 2018

**Dominique A fait partager ses deux albums de 2018, *Toute latitude* et *La fragilité* dans ce concert au climat intimiste.**

### Danse et vernissage au programme

La danse sera également à l'honneur ce mois-ci dans la vallée de Seine avec la biennale de danse du 10 janvier au 10 février. Cet événement, qui a lieu tous les deux ans, sera lancé à Aubergenville le 10 janvier avec une exposition de Benoite Fanton, artiste plasticienne. Son vernissage se déroulera à partir de 18 h 30, dans l'enceinte du théâtre de la Nacelle.



ALEXANDER MEEUS

**Dans *Mange tes ronces*, un théâtre d'ombres et de lumières fascinant, le jeune Léopold doit passer un séjour chez sa grand-mère qui le terrorise : Mamie Ronce.**

A partir de la question « *Sur quel pied danser ?* », l'artiste propose un panorama de toutes les danses. « *Au sens propre comme au figuré, comment les danseuses et danseurs de danse classique, ethnique, hip-hop ou contemporaine utilisent leur corps comme appui* », détaille l'invitation au vernissage. Cette exposition sera le fil rouge de la biennale et visible du 7 au 20 janvier au théâtre de la Nacelle à Aubergenville, puis à l'École nationale de musique à Mantes-la-Jolie du 22 janvier au 3 février, et enfin au Centre de la danse des Mureaux du 4 au 15 février.

Pour rester dans le thème des vernissages, la Maison de voisinage (située Boulevard de la République, Ndlr), en partenariat avec la Maison des arts, en organise un le vendredi 11 janvier à 17 h 30. Les femmes seront mises à l'honneur grâce aux sculptures de Jeannine Boulard « *Jany* » et de Nadine Coquelet. Une exposition débutée le 7 janvier dernier qui prendra fin le 1er février prochain.

Pour finir ce mois chargé de culture à Aubergenville, le festival *Marionnettes en Seine* permettra aux plus jeunes de se joindre à la fête en ce début d'année. Deux spectacles s'arrêteront à Aubergenville. Le premier, *Mange tes ronces,* ce mercredi 9 janvier à 15 h, est un théâtre d'ombres, de lumières et de marionnettes. Léopold doit passer un séjour chez sa grand-mère qui le terrorise : Mamie Ronce. Le tarif Boutchou est appliqué : six euros en tarif enfant et neuf euros en tarif adulte.

Le second est un conte moderne fait de marionnettes intitulé *Les enfants d'à bord.* « *Une pièce sur la transmission, les choix de vie, sur fond de dualité entre tradition et modernité, sédentarité et nomadisme* », avance le communiqué. Ce spectacle est prévu le 20 février à 15 h pour les mêmes tarifs.

## VERNOUILLET Première rencontre musicale de l'année avec Mathieu Boogaerts

**La programmation culturelle se poursuit dans le cadre des musicales de l'École de musique et des arts avec Mathieu Boogaerts, son premier concert de l'année 2019, le 12 janvier.**

L'Ecole de musique et des arts (EDMA) de Vernouillet accueillera Mathieu Boogaerts pour un concert intimiste, suivi d'un échange avec le public, ce samedi 12 janvier à 21 h. Présent sur la scène musicale française depuis plusieurs années, Mathieu Boogaerts sera le premier invité des Musicales de l'EDMA en 2019. L'artiste a commencé la musique à l'âge de dix ans en apprenant seul avec un orgue électronique. Par la suite, il a décidé d'arrêter l'école à 18 ans pour démarrer sa carrière.

### « Chanteur simple et précieux »

« *Mathieu Boogaerts joue de plusieurs instruments différents, il joue des mots aussi, de leur sens et de leur son, il joue du reggae et des comptines, il joue avec Dick Annegarn et aime aussi Alain Souchon, il écrit en Afrique ou alors en Europe [...]* », énumère le communiqué de l'événement au sujet de ce « *chanteur simple et précieux* ». Le tarif est de dix et 12 euros. Informations et réservations auprès de la bibliothèque au 01 39 71 56 10.

## TRIEL-SUR-SEINE Le mariage au cœur du prochain spectacle des Comédiens de la tour

**Pour bien débuter cette année 2019, quoi de mieux que de se rendre au théâtre Octave Mirbeau pour rigoler avec la pièce *Mariage et châtiment,* du 11 au 20 janvier.**

Au théâtre Octave Mirbeau, l'année commencera par du rire. Les Comédiens de la tour y joueront, du 11 au 20 janvier, leur nouvelle pièce drôle et rythmée appelée *Mariage et châtiment*, mis en scène par David Pharao. L'histoire est celle d'Édouard qui, malgré la désapprobation de sa femme, s'apprête à marier son meilleur ami.



LES COMEDIENS DE LA TOUR

**Les personnages s'enlisent tour à tour dans le mensonge, d'arroseurs en arrosés et de manipulateurs en manipulés, pour une comédie drôle et rythmée.**

Tout semble propice à la fête jusqu'au moment où une jeune stagiaire sans scrupule fait irruption chez lui et le contraint au mensonge. « *David Pharao entraîne ses personnages dans une mécanique implacable dont ils ne sortiront pas indemnes. Ils seront tour à tour arroseurs ou arrosés, manipulateurs ou manipulés et ce, sans l'avoir véritablement choisi* », avance la présentation du spectacle.

### Prix d'entrée fixé à cinq et neuf euros

Le prix de l'entrée est fixé à cinq et neuf euros pour assister aux huit représentations prévues entre le 11 et le 20 janvier. Les réservations sont possibles par répondeur téléphonique au 01 39 27 94 59 ou par mail à infos@comediens-delatour.fr. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la compagnie comediensdelatour.fr.

## POISSY Le GEM Arc en ciel ouvre ses portes au public le 1er février prochain

**L'association qui vient en aide aux personnes en situation de vulnérabilité psychique ou d'isolement espère y accueillir un grand nombre de partenaires sociaux et de responsables de tout niveau.**

Il s'agit d'un lieu de rencontre particulier. Le GEM (Groupe d'entraide mutuelle) Arc en ciel de Poissy permet à une trentaine de personnes adultes en situation de vulnérabilité psychique ou d'isolement de se rencontrer autour de diverses activités : peinture, couture, céramique, repas, sorties culturelles et sportives. Dans ce lieu de vie, les adhérents peuvent échanger sans qu'aucun ne soit jugé sur ses difficultés personnelles.

### « Devenir plus autonome »

« *Le but est qu'ils puissent aussi devenir de plus en plus autonomes et accéder à une autogestion de leur association* », met en valeur le communiqué. Depuis sa création en 2006, le GEM est géré par la fondation des Amis de l'atelier et participe à la reconnaissance du handicap psychique au cœur de la société. A cet effet, des portes ouvertes seront organisées le vendredi 1er février pour accueillir un grand nombre de partenaires sociaux et de responsables de tout niveau. Plus d'informations à l'adresse mail gemdepoissy@amisdelatelier.org.

## GUERVILLE Exposition d'œuvres à la bibliothèque

L'artiste plasticienne Gaëlle Querrec expose ses œuvres dans l'enceinte de la bibliothèque de la ville depuis le 14 décembre dernier, jusqu'au 20 janvier, sur le thème de la lecture. Le mercredi 16 janvier, dans l'après-midi, elle proposera également un atelier avec ceux qui souhaitent découvrir son savoir-faire. L'entrée se fait librement dans la bibliothèque L'Embellie, située au 16 rue Pasteur, à Guerville.

**Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.**




## Loisirs

### SUDOKU : niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | | | 3 | 7 | | | | 6 |
| | 7 | | 6 | 1 | | 8 | | 5 |
| | 6 | 2 | | 5 | | 9 | | |
| 9 | 3 | 5 | | | | | | |
| | | 4 | | 3 | 5 | 7 | 8 | 9 |
| 2 | | | 4 | | 1 | | 6 | 3 |
| | | | | | | 3 | 9 | |
| | | 3 | 9 | | 8 | | 7 | |
| 7 | 9 | | | 4 | 3 | 2 | | 8 |

### SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 1 | 5 | | 4 | | |
| | | 8 | | 9 | 3 | | | |
| | | | | | | | 7 | |
| 8 | | 3 | | 7 | | | 6 | |
| | | | 6 | | | | 9 | 5 |
| | | | | | | | | 8 |
| 5 | | | | | | | | 6 |
| | | | | | | | | 7 |
| | | 4 | | 1 | 7 | 2 | | 9 |

**Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.**

**Les solutions de La Gazette en Yvelines n°155 du 19 décembre 2018 :**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 5 | 6 | 1 | 7 | 8 | 9 | 3 | 4 |
| 7 | 1 | 4 | 2 | 9 | 3 | 8 | 6 | 5 |
| 3 | 9 | 8 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 |
| 8 | 3 | 9 | 6 | 2 | 5 | 4 | 7 | 1 |
| 6 | 7 | 1 | 8 | 4 | 9 | 2 | 5 | 3 |
| 4 | 2 | 5 | 7 | 3 | 1 | 6 | 8 | 9 |
| 9 | 8 | 3 | 5 | 6 | 4 | 1 | 2 | 7 |
| 5 | 6 | 2 | 9 | 1 | 7 | 3 | 4 | 8 |
| 1 | 4 | 7 | 3 | 8 | 2 | 5 | 9 | 6 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 6 | 9 | 8 | 7 | 2 | 1 | 5 | 4 |
| 4 | 8 | 5 | 6 | 1 | 3 | 7 | 9 | 2 |
| 2 | 7 | 1 | 5 | 4 | 9 | 3 | 6 | 8 |
| 6 | 2 | 8 | 1 | 5 | 4 | 9 | 3 | 7 |
| 9 | 5 | 3 | 2 | 8 | 7 | 4 | 1 | 6 |
| 7 | 1 | 4 | 3 | 9 | 6 | 2 | 8 | 5 |
| 1 | 3 | 6 | 7 | 2 | 8 | 5 | 4 | 9 |
| 5 | 9 | 7 | 4 | 6 | 1 | 8 | 2 | 3 |
| 8 | 4 | 2 | 9 | 3 | 5 | 6 | 7 | 1 |

**La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales**

**Site web :** lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines




L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

**Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.**
**Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville**

**Directeur de publication, éditeur :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

**Publicité :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

**Conception graphique :**
Salim Soumaré

**Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :**
distrib@lagazette-yvelines.fr

**Imprimeur :**
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

**RÉDACTION**
**Vous avez une information à transmettre ?**
**Un événement à annoncer ?**
**Des précisions à nous apporter ?**
**Un commentaire à faire ?**
**Contactez la rédaction !**
**redaction@lagazette-yvelines.fr**
**Tél. 09 54 82 31 88**
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie
**Rédacteur en chef :** Loris Guémart

**Actualités :**
Gaël Trévien
gael.trevien@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, sport, culture :**
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, faits divers :**
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

**Tirage : 60 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 01-2019**

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

# ARRIVAGES JOURNALIERS




Les **Halles d'Achères**

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires

**Du lundi au samedi non-stop : 8 h - 20 h**

NOUVEAUTÉ **Dimanche non-stop : 8 h 30 - 18 h 30**

**rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères**

*dans votre quartier des Champs Villars*